

LETTRE OUVERTE

Monsieur RAMIR
directeur de l'ENFiP

Bonjour Monsieur Ramir,

Je reviens vers vous encore une fois pour évoquer la situation des contrôleurs programmeurs.

Au cours de nos deux dernières audio-réunions je vous ai demandé, au nom de la section FO, de ne pas soumettre cette population au dernier contrôle des connaissances.

Vous avez répondu qu'il vous fallait l'organiser au nom de l'équité avec les "B généralistes".

- 🔊 Pour FO-ENFiP l'équité n'est pas respectée lorsqu'une épreuve est passée en condition habituelle en établissement, alors que l'autre serait passée post-confinement, à une semaine de l'entrée en stage.
- 🔊 Pour FO-ENFiP l'équité se transforme en véritable "piège" car ce n'est pas une mais deux épreuves qui seraient imposées aux programmeurs : informatique et GPE/GPL ! Dans ces conditions, et toujours au nom de l'équité allez vous rajouter une épreuve aux contrôleurs généralistes ? Bien évidemment nous y sommes complètement défavorables.
- 🔊 Pour FO-ENFiP l'équité se retrouve quelque peu bousculée sur le contrôle GPE/GPL. En effet pour les informaticiens le contrôle interviendrait plus de 55 jours après la fin de la matière alors que pour les généralistes il est intervenu beaucoup plus poché de la fin des cours. Bien sûr vous n'êtes pas responsable de ce délai supplémentaire imposé par le confinement, mais il est de votre initiative de ne pas rajouter de stress supplémentaire à cette période difficile à vivre pour tous.

En fin je souhaite attirer votre attention sur les conditions de vie au travail qui se dégradent fortement pour cette population. Elles sont particulièrement aggravées pour ceux qui devraient impérativement obtenir une bonne note à ces contrôles alors qu'ils doivent, de façon concomitante : organiser la restitution de leur appartement à Toulouse (1), la garde et une partie de la scolarité de leur/leurs enfants à la maison (2), la recherche d'un nouveau logement sur leur lieu de stage (3), la poursuite du suivi de leur enseignement à distance (4), le rendu d'un projet (5) et la révision des deux contrôles (6et7).

La fluctuation des dates et des prises de positions pendant cette période n'a rien arrangé, l'entrechoquement des décideurs non plus.

Certes vous n'êtes pas responsable de toute la misère du monde, mais vous pouvez en retirer un peu pour cette population de stagiaires en ne mettant pas en œuvre ces deux derniers contrôles, c'est en tout cas ce que vous demande la section FO de l'ENFiP.